

Département de la  
CÔTE-D'OR

-----  
Arrondissement  
de  
BEAUNE

-----  
Convocation du  
08 OCTOBRE 2025

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES**

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

-----  
**SEANCE DU 14 OCTOBRE 2025**

**Nombre de conseillers : En exercice : 13 / Présents : 09 / Votants : 09**

**PRESENTS** : Pascal GRAPPIN, Président ;  
Christophe LUCAND, Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD, Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE,  
Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL, Georges STRUTYNSKI.

**EXCUSES** : Alain CARTRON, Hubert POULLOT, Gilles CARRE, François MARQUET.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Valérie DUREUIL.

-----  
**B/25/137 - OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE D'ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPOREE**

Vu l'article L 2123-1 du code de la commande publique

Vu le rapport d'analyse des offres

Considérant qu'il est nécessaire pour l'entretien des espaces verts de la collectivité de remplacer la tondeuse autoportée défectueuse de la marque ISEKI immatriculée CF-476-WL ;

Considérant qu'une consultation a été lancée le 07/08/2025 ;

Considérant que 4 plis ont été déposés ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, par 09 voix Pour :

- **ATTRIBUE** le marché à l'entreprise BRAZEY MOTOCULTURE comprenant un montant d'achat de 34 000 € HT – 40 800 € TTC et une reprise de l'ancienne tondeuse de 4 166.67 € HT – 5 000 € TTC,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents et à effectuer toute démarche ou formalité administrative nécessaire à l'application de la présente délibération et pour l'exécution du marché.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,  
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,  
POUR COPIE CONFORME,  
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,  
Pascal GRAPPIN.


